



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, Philippe De Courval, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Compton le 12 septembre 2017 à 19h30 au 3, chemin de Hatley, Compton (Salle du Conseil);

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande vise à autoriser une marge de recul avant de 5,81 mètres au lieu de 6 mètres.

Identification du site concerné : l'immeuble concerné est situé sur le chemin du Brûlé sur le lot numéro 1 803 462 du cadastre de Québec portant le numéro civique 1115.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Compton, ce 22 août 2017.

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier
Directeur général